



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE CHANTE-AU-VENT

Réunion en présentiel tenue le 18 juin 2026.

Personnes présentes : Marie-Eve Laframboise, directrice de l'école
Carl Foisy, parent
Julianne David-Overy, parent
Marie-Ève Tassé-Lafrance, parent
Ian Milette, parent
Audrey Bélair, enseignante
Catherine Fortin, enseignante
Rachel Paradis, membre du SDG
Rose-Marie Lavoie, membre du soutien

Personnes absentes : Aucun absent

Invités : Aucun

1.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Il est 18h38.

2.0 MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION

Le mot de bienvenue est réalisé par la direction.

CEE 2025-2026–070

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ®

IL EST PROPOSÉ PAR Audrey Bélair
D'ADOPTER

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

DURÉE (en min.)	ORDRE DU JOUR
18h30	1. Prise des présences et constatation du quorum
18h31	2. Mot de bienvenue de la direction
18h32	3. Adoption de l'ordre du jour ®
18h35	4. Questions du public et correspondance reçue
19h00	5. POINTS D'ADOPTION 5.1 Adoption de huis clos
19h05	6.POINTS D'APPROBATION 6.1 Approbation du plan d'utilisation des locaux pour l'année scolaire 2026-2027 - huis clos
20h00	7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ par Carl Foisy

4.0 QUESTIONS DU PUBLIC ET CORRESPONDANCE REÇUE

Aucun public présent en présentiel ou en virtuel

Questions reçues :

- **Mme Emie Labrecque-Trembay** : Question reçue portant sur le huis clos utilisé : le huis clos a été utilisé une seule fois dans les dernières années.
- **Mme Geneviève Bastien** :
 - Question reçue portant sur la **consultation requise au conseil d'établissement**. La direction y répond en présentation en présentant la chronologie des événements ayant conduit à son ajout à l'école.
 - Question reçue portant sur la mise en œuvre de la maternelle 4 ans qui ne peut se faire **au détriment des espaces permettant la mise en œuvre du service de garde et de d'autres services**. Réponse de la direction : il n'est pas obligatoire d'avoir un espace exclusivement dédié au service de garde pour le faire vivre. La présentation de la direction présente des mesures de remédiation.
- **Mme Carolane Charbonneau** : Courriel exprimant un désaccord et une inquiétude, notamment sur **les éléments de facturation aux parents** du service de garde et du service offert. Réponse de la direction : un service différencié justifiant les frais de service de garde est possible. Questionnement sur le retrait du complexe modulaire qui se situaient dans la cour de l'école. Réponse de la direction : le complexe modulaire hébergeait des élèves de l'école de l'Expédition. La livraison de l'école de la Montagne a généré le retrait du financement des modulaires du secteur sud. Les élèves de l'Expédition ont pu être relocalisés dans le bâtiment *Marie-Rose*, situé à St-Sauveur.

5.0 POINTS D'ADOPTION

5.1 Adoption du huis clos

Le huis clos a été demandé préalablement par un membre avant l'envoi de l'ordre du jour. Le huis clos doit être demandé conformément aux règles de fonctionnement du conseil d'établissement. Le huis clos doit par la suite être voté par les membres en séance.

En l'absence de public en présentiel ou en virtuel, le point devient caduc.

	6.0POINTS D'APPROBATION
CEE 2024-2025-072	9 6.1 Approbation du plan d'utilisation des locaux pour l'année scolaire 2026-2027 La direction effectue une présentation du scénario déposé. Le vote secret est suggéré. PROPOSÉ par Rose-Marie Lavoie APPROUVÉ par Audrey Bélair Il est proposé que Catherine Fortin, membre du personnel et Marie-Eve Tassé-Lafrance, membre parent, agissent à titre de présidentes de scrutin. PROPOSÉ par Ian Milette APPROUVÉ par Audrey Bélair Il est proposé de partager le local actuellement dédié au service de garde avec la nouvelle classe de maternelle 4 ans pour la prochaine année Proposé par Audrey Bélair Approuvé à la majorité suivant le processus de scrutin
CEE 2024-2025-073	12.0LEVÉE DE LA SÉANCE IL EST PROPOSÉ par Carl Foisy de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h49. ADOPTÉ à l'unanimité Marie-Eve Laframboise Directrice de l'école Carl Foisy Président